L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 13 FEVRIER 1873 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 13 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, sur la levée, au pied de la rue Girod, farine, bacon, beurre, etc., etc.

Par S. Guinault, rue Royale, entre Orléans et St. Pierre, meubles.

Par Vincent & Co. à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Bourse, marchandises sèches, lingerie de messieurs, bonneterie et "notions", linons, cambrics, avatrs.

Par Hoffman, Marks & Co. à leur salle d'encan, au No 36 de la rue de Chartres—linge de cilentèle, linge de messieurs, chapeaux, casquettes, sacs de voyage

Par G. de Férriet, au No. 50 rue Clouet—chevaux, voitures, buggies, etc.

☞ Grande vente de produits de l'Ouest avariés, et très dignes de l'attention du commerce. Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$11
6 mois	6
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro ..... 5 cents.

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner *à la semaine* avec les orteurs de l'*Abeille*.

SPECTACLES.

Jeudi, 13 Février 1873.

OPERA — La Grâce de Dieu.
VARIÉTÉS — Event Boy's Friend et Forty Winks.
ACADÉMIE — East Lynne.
BÉJ CHANTES — The Red Pocket Book.
MUSÉE D'ANATOMIE, 40 rue St Charles.

La République en Espagne,

OU

L'ESPAGNE EN RÉPUBLIQUE.

Pendant que la "République modèle" des Etats-Unis se débat au milieu de difficultés et de scandales qui font douter à quelques bons esprits, de l'efficacité de la forme républicaine de gouvernement, et qui chancèlent la confiance des populations dans la vertu d'un gouvernement préconisé comme la panacée universelle aux maux des peuples, voici que l'idée républicaine gagne du terrain dans la vieille Europe.

Le parti de la république permanente recrute, chaque jour, de nouveaux adhérents en France, cela est incontestable, et l'Espagne qui, après un régime provisoire républicain, s'était décidée à aller chercher un souverain à l'étranger, vient, à la suite d'un nouvel et infructueux essai, de monarchie constitutionnelle qui abolit à l'abdication de son roi d'élection, de se déclarer, encore une fois, en république. Deux cent cinquante-neuf voix contre trente-deux ont proclamé, dans les Cortès, que la forme républicaine remplaçait la forme monarchique dans la péninsule.

Y a-t-il bien, pour les partisans de la république dans le monde, de séjour de cet événement? Il nous est permis d'en douter.

Certes, la forme républicaine est, au point de vue de la raison pure, la forme idéale de gouvernement, c'est celle qui paraît le mieux convenir aux idées de liberté, de progrès, d'égalité qui séduisent tout esprit mûri de l'étude des problèmes humanitaires, politiques et sociaux. Malheureusement l'expérience historique démontre qu'il y a loin de la théorie à la pratique—vérité applicable au plus grand nombre des choses terrestres!

Qu'ont été les républiques anciennes tant vantées, sinon des oligarchies aristocratiques fondées sur l'esclavage—sur l'esclavage—et sur la négation du travail. La force et la conquête étaient les seuls droits reconnus par les anciens. Quant aux républiques italiennes du moyen-âge, on sait qu'elles n'ont été que des oligarchies despotiques et que leur prospérité n'a été due qu'à un système de rapines déguisé sous le masque du mercantilisme. Elles n'étaient, en réalité, que de pâles imitations de Carthage.

Il n'y a que la Suisse qui, dans l'Ancien-Monde, offre l'exemple d'une république se rapprochant tant soit peu de l'idéal moderne. Quant au Nouveau-Monde, à part les Etats-Unis qui, après 85 ans de paix intérieure, de développement et de prospérité, en sont arrivés à la période des déchirements et des crises, on n'y trouve guère que des essais de république propres à décourager les amis de cette forme de gouvernement.

Toutes les anciennes colonies espagnoles ont été si malheureuses dans leurs essais de républiques, qu'il est permis de douter sérieusement que cette forme convienne au tempérament passionné et excitable des races méridionales. C'est qu'en effet, l'idée de république, c'est-à-dire d'un gouvernement de liberté, implique la soumission volontaire à la règle, à la loi, à l'autorité, reflet de la volonté de la majorité du peuple. Cette soumission, on la trouve chez les races du Nord, froides et flegmatiques, chez lesquelles le jugement l'emporte sur le sentiment. Mais c'est en vain qu'on demanderait au chaud tempérament des races latines, ce sang-froid cette réflexion qui permet à l'homme de rester maître de ses passions. Il faut que l'autorité s'impose à ces races par autre chose que le raisonnement, par un prestige fondé sur le sentiment ou le respect, ou bien par la force pour qu'elles se soumettent.

Dès lors, chez toutes les populations d'origine espagnole qui sont en république, cet esprit constant de révolution qui se traduit par des soulèvements et des pronunciamentos et qui n'a d'autre source que le dédain de cette abstraction qu'on appelle la loi. Du moment que l'égalité des hommes est proclamée, chaque mexicain, chaque créole de la Nouvelle-Grenade, ou du Venezuela se croit aussi apte que le président élu, à gouverner ses concitoyens et il n'y a plus qu'un arbitre entre les prétentions rivales — la force.

Nous avons donc des doutes sérieux sur l'établissement permanent de la république en Espagne. Au Mexique, où il n'y a plus de prétendants au trône, la lutte se perpétue entre tous ceux qui ambitionnent le pouvoir, et on voit, aujourd'hui, combien étaient vaines les espérances de ceux qui croyaient que l'élection de Lerdo de Tejada mettrait fin aux troubles révolutionnaires. Mais, en Espagne, la proclamation de la république ne fera que donner une nouvelle force aux partisans des différentes factions monarchiques en les unissant contre l'ennemi commun.

Loin de mettre fin à la guerre civile, l'adoption de la forme républicaine ne fera probablement que la rendre générale de locale qu'elle était, et ce beau pays, qui aurait tant besoin de calme et de repos pour tirer parti, par l'industrie et le commerce, de ses riches ressources, va se trouver encore en proie à une anarchie déplorable.

Napoléon Ier, sur son rocher de Sainte-Hélène, pendant du regard l'avenir de l'Europe, a dit: "avant cinquante ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque." Un esprit de cette trempe ne voyait pas le juste milieu. Les cinquante ans sont écoulés, et la prédiction n'est pas encore accomplie; mais le moment de la crise est venu.

Si l'idée républicaine s'était implantée chez les peuples du Nord, nous pourrions espérer qu'elle y pourrait vivre et triompher. Mais nous ne la voyons encore que naissante en Espagne, avec quelques rameaux en Italie, et vacillante en France, pays qui, tient plus aux races latines qu'aux races du Nord.

Or, le républicanisme est une menace perpétuelle pour les puissances monarchiques, et il n'est pas besoin d'être prophète pour prévoir que, si la république devient définitive en France et en Espagne, et continue à gagner du terrain en Italie, elle provoquera fatalement un conflit avec les colosses monarchiques du Nord et de l'Est, et que sortira-t-il de ce conflit gigantesque..... Dieu seul le sait!

Quand il nous paraît peu probable que les populations de l'Espagne et de l'Italie soient aptes à se gouverner en république, quand il est douteux encore que la France soit mûre pour la république, il est permis de croire que les 60 millions de sujets du czar et les 40 millions de sujets du nouvel empereur d'Allemagne ne sont pas préparés à une conversion qui ferait de l'Europe entière une république, et nous ne pouvons partager les illusions de ceux qui croient que ce siècle ne finira pas sans voir la fondation des Etats-Unis d'Europe.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* analyse le rapport du comité d'enquête du sénat des Etats-Unis sur la situation politique en Louisiane et en conclut que les électeurs présidentiels munis du certificat du gouverneur sont seuls autorisés à présenter au collège le vote de l'Etat. Le comité, en effet, ne reconnaît ni au sénat ni aux deux chambres réunies le pouvoir de compter les votes pour décider qui est élu. Si, ajoute notre confrère, le certificat d'un gouverneur ne saurait être considéré comme une preuve positive du résultat, pourquoi l'aurait-on exigé, et s'il cesse d'être un témoignage irrécusable, à quoi sert-il? Les honorables n'ont aucun doute quant aux électeurs proclamés par le bureau Lynch-Longstreet; ils n'ont pas de certificat du gouverneur ainsi que l'exige la loi du congrès et mesmens les membres du bureau n'avaient pas sous les yeux les votes reçus à la dernière élection; ils ne pourraient donc être admis. De plus, M. Morton, tout en n'exprimant pas d'opinion sur la validité du bureau Lynch-Longstreet, nie que la cour suprême de la Louisiane ait le droit de décider s'il existait légalement; M. Trumbull, de son côté, déclare que le bureau Wharton était celui qui avait le pouvoir de vider la question.

Le *Times*, profitant du moment où le feu du *Picayune* se ralentit, préconise de nouveau les idées et les projets de compromis. On ne s'accorde pas entièrement, dit-il, sur l'aspect de notre situation politique, mais les citoyens sont d'avis que la solution du problème dépend des consultations et des concessions mutuelles. Il est de la plus haute importance que nous y arrivions le plus tôt possible dans l'intérêt de tous, mais si les sénateurs et les représentants sur l'élection desquels il ne s'est élevé jusqu'ici aucun doute s'obstinent à rester éloignés les uns des autres, s'ils ne comprennent pas la nécessité d'étouffer la voix des préjugés pour songer à un avenir qui nous dédommagera des angoisses et des malheurs du passé—nous ne réussirons jamais à sortir du chaos et des ruines. Il faut se souvenir que le rapport préliminaire du comité du sénat ne nous donne pas l'espoir d'un règlement prochain, nous sommes même autorisés à croire qu'il ne sanctionne les actes ni d'un bureau ni de l'autre. Cela n'empêche pas qu'il n'y ait des membres de nos deux législatures qui, de l'aveu des fusionistes et des républicains, ont un droit *prima facie* à leurs sièges, et si leurs entrevues aboutissaient à une entente cordiale, nous pouvons espérer que le congrès et M. Grant n'interviendraient pas en Louisiane.

Notre confrère blâme énergiquement ceux qui font de nos querelles un prétexte pour mettre encore sur le tapis la question du droit des Etats. Nous aurions tout à perdre à la soulever, nous appellerions sur nous de nouveaux désastres en combattant la centralisation qu'ont amenée la prépondérance politique du nord et les amendements à la constitution.

Le *Republican* publie une demi douzaine d'articles et de paragraphes allongés dans lesquels nous ne trouvons presque rien qui ne soit une reproduction de ses gémissements de l'année dernière.

Il prend à partie le *Courrier-Journal* de Louisville, qu'il dit avoir été formé de tous les débris de trois feuilles, mortes sans avoir jamais fait autre chose que de s'injurier et lutter contre une organisation dans l'intérêt d'une autre. L'organe donnerait, qui est sans doute convaincu de remplir parmi nous une mission plus importante et plus noble, ne pardonne pas aux éditeurs kentuckiens de nous défendre contre la rapacité des gabelous et les excès des sauvages. Le terme de *carpet baggers* que se sont fait appliquer et que conserveront les prétendus immigrants, lui déchire les oreilles et lui va droit au cœur. Il se venge des dures vérités de notre confrère de Louisville en déclarant que les carpet-baggers n'ont jamais pu exercer le pouvoir qu'on leur reproche s'ils n'avaient eu l'assistance d'une classe nombreuse d'hommes du pays.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — On donne, ce soir, la *Grâce de Dieu*, grand drame en 5 actes, avec Mlle Miller, dans le rôle de Marie.

Samedi, matinée à midi.

THÉATRE DES VARIÉTÉS. — Nous rappelons aux personnes désireuses d'entendre la troupe d'opérette d'Aimée que la location des places doit commencer aujourd'hui, JEUDI. La première représentation aura lieu lundi prochain; le spectacle se composera de *La Grande Duchesse* avec Aimée dans le rôle principal. Voir l'annonce pour les détails.

PUBLICATIONS ILLUSTRÉES. — La librairie Hebert & Cie a reçu les derniers numéros de l'*Illustration* du 18 et du 25 janvier et la 13ème livraison de *Paris Incendié*.

LIQUIDATION POSITIVE. — $15,000 de chaussures fraîches en vente à plus de 25 00 de rabais.—Le propriétaire des magasins Ursulines et Pontchartrain, ne voulant garder qu'un seul de ses magasins de chaussures, le magasin de Pontchartrain, nous prie d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général qu'à dater d'aujourd'hui 29 janvier, il met en vente pour liquidation et à plus de 25 00 de rabais, son magnifique stock de chaussures dont la valeur est considérable. La liquidation se fera dans ses deux magasins Ursulines et Pontchartrain, au coin des rues Ursulines et Chartres et au coin des rues Victoire et des Français.—Avis donc à ceux qui aiment les vrais "bargains." Ils doivent savoir qu'il n'en est pas d'une liquidation de chaussures comme de bien d'autres, et que les premiers acheteurs ayant le choix dans tous les numéros du même article sont les mieux servis. Qu'on se hâte donc si l'on veut profiter de cette liquidation qui, en raison de la popularité des deux établissements ne durera probablement que deux ou trois semaines.—C'est aussi une bonne occasion d'achat pour les marchands de la campagne actuellement en ville.

POUR GRAND ECORE. — Le bateau à vapeur *St-Mary*, faisant un service hebdomadaire, partira jeudi, 13 février, et par la suite, tous les samedis, pour Grand-Ecore et tous les points intermédiaires. Ce steamer, commandé par le capitaine Jno. C. Mitchell, assisté de MM. Geo. C. Hamilton et Tom T. Dowty, commis, est un de ceux qui doivent inspirer le plus de confiance aux voyageurs et aux expéditeurs. C'est un fin marcheur, ayant de belles installations et ne laissant rien à désirer sous aucun rapport. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou aux divers bureaux indiqués dans une annonce qu'on trouvera plus loin.

—On lit dans la *Presse*, 15 courant:

Hier, la police de Bordeaux a opéré la saisie d'un dépôt clandestin d'armes de la dernière guerre.

Ce dépôt était composé de 204 fusils avec baïonnettes, de 8000 cartouches spéciales à ces armes et de 15 kilos de balles.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Il n'y a eu encore aucune entente entre les membres de la Législature du peuple et ceux de la rue Dryades, en dépit des réunions récentes qui ont eu lieu lundi et mardi soir à la salle du Lycée à l'Hôtel-de-Ville.

La dernière séance a été orageuse, car la plupart des législateurs du Mechanics' Institute ne comprenant absolument rien aux questions qui étaient discutées, ont voulu agir à leur tête et n'écouter aucune proposition.

Ils ont donc été poliment éconduits par les fusionistes, qui se sentent trop forts pour condescendre à faire un compromis qui ne serait pas strictement honorable avec les ennemis de la Louisiane, qui devraient demander grâce au lieu de se montrer si arrogants, quand le jour de leur jugement est venu.

On dit que Dieu aveugle d'abord ceux qu'il veut frapper!

Jacques Gallagher et Murphy, accusés de mettre sur la personne de M. C. F. Noyes, ont comparu hier devant la cour du recorder Houghton, qui les a renvoyés en prison pour attendre le jour fixé pour leur jugement devant la Cour Criminelle.

Edward Mallone, alias Kinch, un des complices du meurtre, a été arrêté par MM. Pierson et Pecora, de la Police secrète et conduit à la prison de paroisse.

Nous devons espérer qu'on parviendra à découvrir également les autres misérables qui sont impliqués dans cette affaire.

Un homme du nom de Lawrence Murphy a été arrêté à Alger, accusé d'avoir blessé grièvement M. T. E. E. Vallette.

Murphy a été enfermé à la station de police d'Alger.

Deux frères nommés Théobald et Joseph Worth, demeurant au No 258, rue des Remparts, se sont pris de querelle, mardi après-midi, au sujet de certaines questions d'intérêt, et Joseph s'est oublié au point de donner un coup de couteau à son frère.

Le malheureux a succombé avec suites de sa blessure quelques heures après. Le coroner Folwell a tenu une enquête hier matin et plusieurs témoins ont été entendus.

Il paraît que la mésintelligence régnait depuis quelques semaines dans la maison des deux frères et qu'ils se disputaient souvent.

Joseph a été arrêté et comparaîtra, le 17 de ce mois, devant le recorder Houghton.

Un énorme morceau de plâtre, pesant à peu près soixante-quinze livres, est tombé hier matin du haut de l'hôtel St-Charles, au grand danger des passants.

Personne n'a été blessé, heureusement, mais il est à craindre que cet accident se renouvelle souvent si des réparations ne sont pas faites immédiatement à l'hôtel.

Henry Williams, un matelot employé à bord du bateau *Belle Lee*, s'étant pris de querelle, hier après-midi, sur la levée, avec un homme inconnu, a reçu une balle dans le dos et a été grièvement blessé.

Son agresseur s'est esquivé et n'a pas encore été arrêté.

Quelques misérables ont essayé, pour la seconde fois, hier soir, de mettre le feu à la maison située au No 667, rue des Magasins, appartenant au docteur Woods et habitée par J. Asher.

Un officier de police qui passait par là a réussi à éteindre le feu, mais n'a pu découvrir les incendiaires.

Des jeunes gens, égarés dans les vignes du Seigneur, se sont amusés, hier soir, à éteindre tous les réverbères de la rue Claiborne, entre Canal et Toulouse. Le étourderie leur a valu d'être conduits à la calabouse.

Nous apprenons que des voleurs sont entrés, mardi soir, chez M. F. A. Gonzales, demeurant au coin des rues Claiborne et Hôpital. Les coquins ont eu l'audace de pénétrer jusque dans la chambre du premier étage et ont enlevé un lot d'argenterie, deux montres d'une grande valeur, plusieurs bijoux et cent piastres en monnaie courante.

M. Gonzales pense qu'il a été chloroformé parce qu'il n'a entendu aucun bruit.

Les filous ont laissé dans la cour tous les objets qu'ils croyaient n'avoir pas de valeur, entre autres deux plateaux et plusieurs couteaux de table.

Les soupçons se sont portés sur un petit nègre du voisinage, qui a été arrêté comme complice.

Un vol encore plus considérable a été commis, nous dit-on, ce même soir dans une maison rue du Bayou.

TEMPÉRATURE.—12 février 1873.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	55	13
12 M.	70	21
3 P. M.	71	22
6 P. M.	65	18

—Nous lisons ce qui suit dans la *Patrie*:

Mlle Albaiza, une des rares artistes qui ont survécu au terrible naufrage de l'*Etoile du Soir*, qui a coulé bas, il y a six ans, presque toute la troupe dont elle faisait partie, vient de signer un engagement avec le Palais-Royal.

La personne dont il s'agit est peut-être une fille du frère de Paul Albaiza, engloutie avec sa femme et la veuve de Marcellin Albaiza dans le naufrage de l'*Evening Star*, mais si Mlle Albaiza a échappé au désastre, c'est parce qu'elle était restée en France. Aucun des artistes de la troupe de Paul Albaiza, ni aucun membre de sa famille, n'a figuré parmi les survivants de cette catastrophe.

RÉFORMES PROPOSÉES AUX RÈGLEMENTS DE DOUANE.—La chambre de commerce de New-York a recommandé, à l'adoption du Congrès, les changements énumérés ci-dessous dans les règlements des douanes:

Les compagnies de steamers seront autorisées à avoir, comme autrefois, leurs propres entrepôts, dont la possession leur sera garantie pour un certain nombre d'années.—Le gouvernement sera responsable des marchandises perdues pendant qu'elles étaient sous sa garde, sauf la destruction par le feu. Pour couvrir sa responsabilité, il exigera des garanties des préposés aux entrepôts, ainsi que des ballageurs et déballeurs.—Les certificats des consuls serviront de base à l'évaluation; et il ne sera pas permis, à l'arrivée, d'élever cette évaluation au cours du marché.—Le déchargement des navires pourra être opéré pendant la nuit.—On ne pourra plus saisir les navires pour actes de contrebande commis par des personnes à bord. La saisie sera remplacée par une amende raisonnable.—Les serments à la douane seront remplacés par une simple déclaration, et toute déclaration inexacte sera punie d'une amende.

DUEL EVITÉ.—On lit dans la *Patrie*:

On se rappelle que M. Magnier, directeur de l'*Evénement*, piqué au vif par le *Figaro*, avait publié deux lignes dans son journal où il était dit que M. de Villemessant aurait sa réponse. On s'attendait à un cartel; ce fut un exploit d'huissier qui le remplaça.

Le jour suivant, M. Magnier s'étant ravisé, deux de ses amis allèrent demander au directeur du *Figaro* une réparation par les armes. M. de Villemessant ne s'y refusa pas. On se serait battu le lendemain à l'épée.

Les témoins des deux adversaires eurent le soir deux entrevues, d'où il résulte que "M. Magnier, ayant d'abord annoncé son intention d'envoyer des témoins, puis, sur les conseils de ses amis politiques, ayant fait connaître ensuite qu'il remettait le soin de son intérêt à la justice, ils ne croyaient pas devoir accepter sa nouvelle détermination de demander une réparation par les armes, et qu'ils se croyaient obligés à se maintenir sur le second terrain choisi par M. Magnier, c'est-à-dire le terrain judiciaire."

Les amis du directeur de l'*Evénement* ont pensé que "la demande de réparation par les armes faite par M. Magnier et son acceptation immédiate par M. de Villemessant ne sauvegardaient de tous points l'honneur de ces messieurs."

LE COURRIER DU PÈRE HYACINTHE. — L'ex-père Hyacinthe reçoit, tous les jours, quantité de lettres. Les adresses sont souvent d'une orthographe fantaisiste, en voici quelques échantillons:

Opère, Hyacinthe!
Eau, perd Hyacinthe!
O, périe à Saintes!
O paix, ris, Hyacinthe!
Au pair y a cinq!
Hop! père Hyacinthe!

AFFAIRES DE LA LOUISIANE A WASHINGTON.

On trouvera dans nos nouvelles télégraphiques, à la quatrième page, ce qui s'est passé hier au Congrès sur le vote électoral de la Louisiane. Le Sénat a refusé de recevoir le vote, mais nous ignorons si c'est pour la raison donnée par M. Carpenter ou pour la raison donée par M. Trumbull. Toutefois, l'affaire n'est pas concluante en ce qui concerne l'élection sénatoriale.

PARLEMENT ANGLAIS.

Voici les passages du discours de la couronne prononcé le 6 février devant le Parlement anglais, qui ont trait aux affaires extérieures:

Mylords et Messieurs,

Recevez mes salutations cordiales en vous faisant connaître l'accomplissement de vos importants devoirs. J'ai la satisfaction de vous annoncer le maintien de relations amicales avec les puissances étrangères du monde entier. Vous avez été informés, lors de mon dernier discours, que des mesures ont été prises pour frayer la voie à une répression plus efficace du commerce des esclaves sur la côte occidentale d'Afrique. J'ai depuis dépêché un envoyé à Zanzibar, avec les instructions qui m'ont paru les plus propres à atteindre l'objet en vue. Il est arrivé récemment au lieu de sa destination et s'est mis en communication avec le sultan.

Mon alliée, l'empereur d'Allemagne, qui a entrepris de prononcer un jugement comme arbitre sur la ligne des frontières maritimes si longtemps disputée en vertu des termes du traité de 1846, a décidé, conformément à la prétention du gouvernement des Etats-Unis, que le canal Haro présente la ligne la plus conforme à la véritable interprétation du traité. J'ai pensé devoir à l'esprit d'amitié internationale et à la dignité de ce pays, de donner une exécution immédiate à cette décision en faisant cesser aussitôt mon occupation partielle de l'île de San Juan.

Les délibérations devant le tribunal arbitral de Genève, qu'il m'a été permis de poursuivre en conséquence de l'exclusion des réclamations indirectes du gouvernement des Etats-Unis, se sont terminées par une décision qui admet une portion des réclamations et en rejette une autre portion. Je vous serai demandé en temps opportun de pourvoir au paiement de la somme due aux Etats-Unis en vertu de cette décision.

Mes remerciements sont dus à l'empereur allemand, ainsi qu'au tribunal de Genève, pour les peines et les soins qu'ils ont pris à régler pacifiquement des controverses qui étaient destinées à compromettre la parfaite complète des bons sentiments internationaux dans un cas où ils sont spécialement désirables.

Conformément à une politique bien comprise et établie, j'ai conclu un traité pour l'extradition des criminels avec mon allié le roi des Belges.

Le gouvernement de France, pendant les vacances parlementaires, a renouvelé ses communications à mon gouvernement en vue de conclure un traité de commerce, pour remplacer celui de 1860, qui est sur le point d'expirer. Dans l'échange de ces communications j'ai eu en vue le double objet d'une considération équitable pour les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouve la France, et d'assurer une convention générale d'un caractère plus permanent, reposant sur la base de la réciprocité et de l'égalité dans les relations commerciales et maritimes des deux pays. J'espère pouvoir dans peu de temps vous annoncer le résultat final.

Il y a quelques années que le gouvernement de Russie et de Roumanie-Unis ont compris qu'il serait avantageux pour la tranquillité de l'Asie Centrale que les deux gouvernements puissent arriver à une identité de vues sur la ligne de délimitation de la frontière nord du domaine de l'Afghanistan. En conséquence, une correspondance sur ce sujet a été échangée, et j'ai la confiance que sa teneur, aussi bien que son objet, seront approuvés par l'opinion publique des deux nations.

L'HOMME ENTRE SES DEUX MAITRESSE. — On lit dans la *Patrie*:

Si, comme nous venons de le dire, la ditoffe a dû vouloir se montrer peu satisfaite des concessions faites à M. Thiers, en revanche la gauche, à qui M. Albert Grévy et Arago ont rendu compte de la séance de la commission des Vingt-Deux, a exprimé son regret des concessions faites par M. Thiers à l'"esprit de réaction."

—On nous annonce, dit le *Courrier de l'Ouest*, que dans plusieurs communes du département, les objets de la radiosité ont commencé des quêtes à domicile pour subvenir aux frais d'élections générales qui, disent-ils, ne doivent pas tarder à avoir lieu.

Nous ne nous inquiétons guère de savoir ce que feront les chiens du Center Rouge et pour l'argent qu'ils pourront recueillir. Nous rappelons seulement aux gens honnêtes que les comptes des élections précédentes sont toujours très peu plaisants qu'au mois de janvier 1871 on n'a pas oublié que le jour de la proclamation de la paix la fête baladoire devait avoir lieu le 6 août 1871, au jardin de ville de Cherbourg, pour payer les frais de la réorganisation de M. le colonel Denfert, député de la Charente-Inférieure.

—Deux jeunes filles de quinze ans, habitant un village des environs d'Avallon, viennent d'être cruellement punies d'une innocente vanité, ainsi que nous l'apprend la *Revue de l'Yonne*.

Julie Atabe et Louise Handin, toutes deux enfants de l'assistance publique, sont placées en qualité de domestiques, la première chez M. Dirien, cultivateur, la seconde chez M. Cottenot, qui exploite la ferme dépendant du château de Domecy-sur-Cure.

Le 1er janvier, les jeunes filles voulurent profiter de l'absence du propriétaire pour se passer la fantaisie de visiter l'intérieur du château, situé à peu de distance de la demeure de leurs maîtres. Après avoir passé le soir ensemble, elles se séparèrent comme pour aller prendre leur repos, mais quelques instants plus tard, alors qu'on ne les croyait pas couchées, elles se rejoignirent et s'introduisirent dans le château, à l'aide des clefs dont l'une d'elles s'était emparée chez le sieur Cottenot, où elles étaient dépositaires.

Vers neuf heures, M. Cottenot, étant sorti, aperçut de la lumière derrière les persiennes du château, et, sachant qu'il était inhabité, crut à la présence de malfaiteurs.

Il avertit un voisin, envoya chercher du secours à Domecy, et se mit en devoir de faire surveiller attentivement les alentours, en se postant lui-même, le fusil chargé, à l'une des issues.

Pendant ce temps, Julie et Louise, une chandelle à la main, se promenaient d'appartement en appartement, admirant naïvement les meubles, tentures, glaces ou tableaux, et arrivaient à la cuisine, lorsqu'elles entendirent à l'extérieur quelque bruit qui les effraya. Elles sautèrent alors par une fenêtre élevée d'un mètre environ au-dessus du sol, et se dirigèrent à toutes jambes du côté d'une barrière qui se trouvait non loin de là.

M. Cottenot, entrevoyant dans l'obscurité deux silhouettes sans pouvoir se rendre compte exact de la taille et des vêtements des jeunes filles, s'écria: "Arrêtez ou je fais feu!" Loin d'obéir à cette injonction, Louise et Julie, en sourirent quelque peu rapidement, et M. Cottenot, persuadé qu'il avait deux voleurs devant lui, lâcha son coup de fusil.

Au reste de plus de trente grains de plomb dans le dos, Julie Atabe tomba, tandis que sa compagne, également atteinte, mais seulement de quelques grains, poursuivit sa course.

Aux cris de la jeune fille blessée, on accourut et on reconnut alors à qui on avait affaire.

Les soins les plus empressés lui furent prodigués; M. le docteur Haran, immédiatement appelé, constata la gravité de la blessure, et dépêcha, pendant quelques jours, de sauver la malheureuse enfant; mais nous avons appris aujourd'hui que sa position s'est améliorée et qu'elle ne succombera probablement pas aux suites de cet accident.

—Parlons un peu de toilettes avec le *Sport*:

"La mode, à Paris, n'a encore rien inouï cet hiver de caractéristique. Paris se contente, en fait de mode, de rester dans une sorte de statu quo.

"Les dames du vrai monde sortent très simplement vêtues. Beaucoup d'autres, d'un goût et d'un monde plus douteux, font abus de toute la nuit dans les rues.—Il y a même des dames qui trouvent plaisir de vulgariser le velours au point de le rendre bientôt, impossible aux femmes élégantes.

"En général, ce déploiement de luxe vestimentaire dans les rues, est le fait des personnes qui manquent l'occasion de s'établir pour les fêtes de salon et qui se dédommagent de leur isolement en faisant dans les rues un étalage de grandes toilettes.

"Les chapeaux féminins deviennent plus follement fantaisistes de jour en jour.

On dirait que les femmes cherchent à faire d'elles mêmes des reproductions de certaines figurines de porcelaine de Saxe. Les chapeaux qu'elles portent au théâtre sont particulièrement burlesques; c'est posé de travers, c'est jaché, c'est échancré, c'est couvert de rubans et de fleurs, et cela affecte les formes les plus bizarres.

"Signalons aussi, en passant, la mode déplorable de se raser les paupières de ces adieux hotel! oriental que les parfumeurs sont parvenus à faire accepter comme un moyen d'augmenter l'éclat des yeux qui, en réalité, donne aux regards quelques chose d'effaré et de carnavalesque.

"Le plus comique, c'est qu'il y a des jeunes gens qui, eux aussi, commencent à se border les yeux d'après le même système et à se produire ainsi en public!

☞ Très remarquable dans ses effets et de ne peut plus utile dans son application, le BOND-DOSE T opérant sont devenus le plus populaire conservateur des toute qui soit connu. Tapé le monde l'emploie et en fait l'éloge.

Décédée, hier, à 1 heure P. M., à l'âge de 76 ans Mademoiselle EMILIE RIVARDE. Ses amis et connaissances sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le corps est déposé au No 107 rue Trémé, entre Dumaine et St-Philippe.

Décédée, mercredi soir, à trois heures, MARION FARRAR, femme de FRANK M. HALL. Les amis de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à trois heures de l'après midi. Le convoi partira de la dernière résidence de la défunte, sur l'Avenue Louisiane, près de Pontalgure de la rue Prytania.

Décédée, hier, à deux heures P. M., à l'âge de 3 ans et 4 mois, CELINE MARGUERITE, fille de E. MEIDER et de SOTHENIA FARGE. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 1/2 heures P. M. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Claiborne, entre St Antoine et Bagnolet.

Décédé, à Ocean Springs (Mississippi), samedi, le 8 février, THÉODORE BORRIÈS, neveu de la Sœur Garonne (France).

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église Saint-Augustin, jeudi prochain, le 13 février, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu MIRVILLE COURCELLE. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

13 In la part de sa fille.

PAYEZ VOS LICENSES
— OU —
FAITES-LES PAYER

Pendant que vous le pouvez avantageusement en CERTIFICATS DE VILLE.

— Adressez-vous chez —

Mr BRETTE,

14.... Rue St-Charles.... 14

Du 7 heures du matin à 7 heures du soir.
6 fév—15T—PP

TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres....A. BROUSSEAU....17 Chartres
IMPORTATEUR ET MARCHAND
En Gros et en Détail
DE TAPIS
TOILE CIRÉE pour parquet,
NATTES,
STORES,
RIDEAUX Dentelle,
MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES etc., etc.
9fév—4T—PP

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament depuis longtemps accepté pour toutes les maladies de la poitrine et du poumon, dont l'efficacité a été consacrée par plus de quarante années d'expérience, et qui a toujours produit les effets les plus bienfaisants dans tous les cas de rhume, de toux, d'asthme, de bronchite, de laryngite, d'influenza d'inflammation de la gorge, de l'estomac ou de l'intestin, de refroidissement de sang, de coqueluche, etc., etc., etc.

Il est très agréable au goût et ne brûle jamais ce qui est une grande économie pour le consommateur.

PRIX, UNE FIASTRE LA BOUTEILLE.

—A vendre par—

Wheelock, Finlay & Co.; Ball & Lyons; R. J. Hart & Co.; Federhaen & Harte; B. Montana & Co.; T. K. Finley; H. Curtiss; G. J. Mattingly; H. Meyer; Auguste Fourcade; Aimé & Gaudet; Stoepler; Frederic Jurisevics, et en général par tous les principaux pharmaciens.

M. P. DUCONGÉ, Propriétaire,
No 39, Rue de Chartres.
12 janv—1m—PP—7dc.

OX-ONIANS!

Mélange au "BANK,"
RUE ROYALE No. 6.

CE SOIR, 13 février, à sept heures précises.

Par ordre du
"GRAND CHEF."
13 fév—1T

Compagnie de fabrique de glace de la Louisiane—Nlle-Orléans, 12 février 1873.—Avis est donné que la 6e annuelle qui a eu lieu le MERCREDI, 5 courant, les actionnaires dont les noms suivent, ont été élus aux trois ans qui suivent:

Wm T. Hepp, Richard Pritchard,
Henry Fellows, F. V. Lebarre,
Jas Jackson, M. Puig,
A. G. Obst, Andrew J. Aiken,
Geo Binder, Geo Binder.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Wm. Thos. Hepp a été réélu président à l'unanimité.

12fév—4T D. POCHELU,
Secrétaire et Trésorier.

CHEMISES PARISIENNES.

HEBERT-MIRET & PINSARD,
140 RUE DU CANAL,

VIENNENT de recevoir un nouvel assortiment de Chemises françaises de toile fine, des maisons Charvet et Hayem, dernière mode.

Faux cols droits et tubulaires, Manchettes, Mouchoirs, Cravates, Foulards, Bretelles, Gants Jouvin, de la célèbre maison Jouvin Devoir de Chevreuse, Caleçons de toile, Chemises de nuit, cols et pelgnoirs tricot à des de la douane.

Parfumeries fraîches.

Articles de fantaisie.

Bijouterie imitation.

HEBERT-MIRET & PINSARD,
140 rue du Canal.
9 fév—4t m&v.

LIQUIDATION POSITIVE
DE LA MAISON
LELIEVRE,

174.....RUE ROYALE.....174
Et de sa succursale,
No. 9 rue Bienville, près Canal.

CETTE Ancienne Maison invite ses nombreuses clientèle de la ville et de la campagne à venir profiter dans les magasins ci-dessus mentionnés: LIVRES DE PRIÈRES aux reliures les plus variées et les plus riches.

Magnifiques CHAPELETS, montures or et argent, de toutes les descriptions.

BENITIERS dont plus ravissants modèles.

CRUCIFIX et CORBEILLES en porcelaine pour dragées.

MEDAILLES or et argent, très variées.

VASES et CORBEILLES en porcelaine pour fleurs artistiques et pour salon: Bouquets et Fleurs Artificielles.

PAPETERIE et Fournitures de Bureaux.

LIVRES d'Ecoles, Anglais et Français, etc.

Tous ces articles seront vendus au prix coûtant.

8fév—6t